Numéro 18
Janvier 2020

MERCURE

Bulletin de liaison du Comité Inter Pays FRANCE – CHYPRE

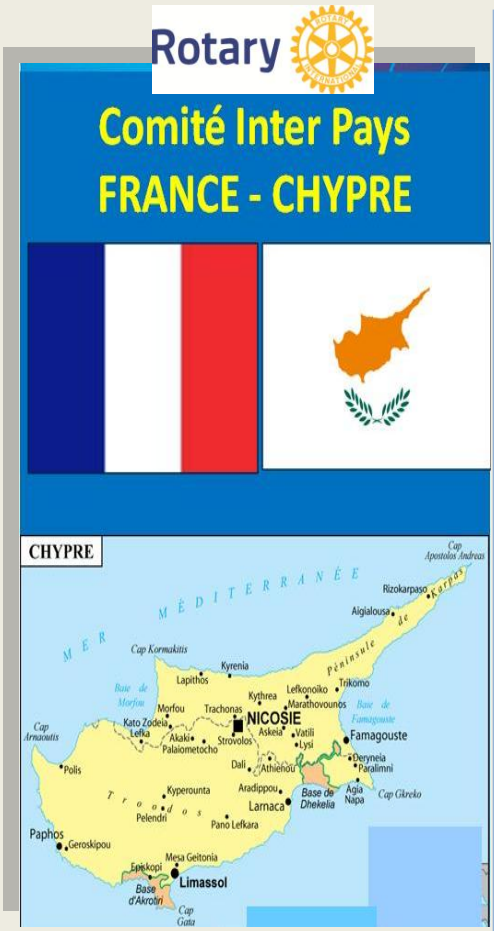

Edito.

Chères Amies,
Chers Amis,

Tous mes vœux en ce début d'année 2020 pour vous et pour les membres de vos familles.
Pour notre CIP, nous pouvons nous souhaiter de belles manifestations qui conduiront avec le soutien de notre District à j'en suis persuadé, de belles actions rotariennes.

Notre Ami trésorier a, après de longues années au service du Rotary et du CIP, décidé de passer la main.
Lui succède après validation lors de notre AG (voir PV de l'AG pages suivantes) Sylvie Petiteau-Pernot (sylvie.p.pernot@gmail.com).

A ma grande satisfaction, 12 clubs sont aujourd'hui représentés dans notre CIP et j'espère qu'ensemble nous allons continuer à nous diversifier et que chacun agisse pour parler de Chypre.

Un grand projet cette année auprès de la Jeunesse et de l'Education, la mise en place d'un Erasmus en partenariat ave notre membre d'honneur Consul de Chypre à Marseille, Alkis Voskarides et le Lycée des métiers Brise Lames de Martigues et de sa directrice Mme Nadine Brandazzi.

Et bien évidemment le prochain diner de l'amitié comme l'an dernier.

Jean VISTE

Samedi 11 Avril 2020 à 20h00
Salle Raoul DUFY
MARTIGUES

2ième soirée Grecque-Chypriote-Arménienne.

http://www.rotary-cip-france.org/europe/france-chypre.html

Numéro 18
Janvier 2020

MERCURE

Bulletin de liaison du Comité Inter Pays FRANCE – CHYPRE

PROTECTION SOCIALE A CHYPRE

Le régime chypriote de protection sociale est financé par les cotisations sociales des employeurs et des assurés ainsi que par les impôts.

Les prestations familiales sont entièrement financées par l'État. C'était également le cas des prestations en nature de l'assurance maladie-maternité jusqu'en mars 2019. Depuis, avec la mise en place progressive d'un nouveau système de santé (implémenté entre juin 2019 et juin 2020), la branche est également alimentée par des cotisations patronales et salariales. À compter du 1er mars 2019, les employeurs doivent prélever chaque mois 1,85 % (taux patronal) et 1,70 % (taux salarial) de la rémunération de leurs employés à destination du nouveau système de santé (GHS). La somme sur laquelle sont calculées ces cotisations est plafonnée à 180 000 € par an.

Langues et religions

Langues

Les langues officielles de l'île sont le grec et le turc; l'anglais y est également largement parlé. Au sein de l'industrie touristique, l'on parle aussi français, allemand et russe.

Religion

République de Chypre : Le niveau de tolérance religieuse est très élevé

Bien que la majorité des Chypriotes grecs soient chrétiens orthodoxes, d'autres confessions sont représentées sur l'île, telles que les arméniens, les maronites et les catholiques romains. La majorité des Chypriotes turcs sont musulmans sunnites.

Chrétiens : 70.8%
Musulmans : 22.8%
Agnostiques : 3.8%
Autres : 2.6%
Superficie : 9251 m^2
Population : 1177000 habitants

Ainsi que cela ressort de la Constitution (article 110), l'Église orthodoxe grecque autocéphale de Chypre est l'unique responsable de ses affaires intérieures et de ses biens, conformément à ses canons et à sa charte.

La Constitution établit également des lignes directrices pour la communauté musulmane : le Vakf, (institution islamique), gère les lieux de culte et réglemente les questions religieuses pour les Chypriotes turcs.

Elle prohibe également les actes législatifs, exécutifs ou autres, qui vont à l'encontre de l'Église orthodoxe ou du Vakf, ou qui interfèrent avec eux.

Trois autres groupes religieux sont reconnus constitutionnellement : les catholiques maronites, les orthodoxes arméniens et les « latins » (catholiques romains, principalement d'origine chypriote), leur accordant une exemption fiscale et leur permettant de demander des subventions gouvernementales, par exemple pour faire fonctionner des écoles, afin de préserver leur « identité culturelle ».((*Cyprus's Constitution of 1960 with Amendments through 2013*, constituteproject.org, https://www.constituteproject.org/Constitution/Cyprus_2013.pdf?lang=en

Numéro 18
Janvier 2020

MERCURE

Bulletin de liaison du Comité Inter Pays FRANCE – CHYPRE

La spécification qui désigne explicitement les maronites, les arméniens et les latins se trouve dans la loi chypriote de 1960, appendice E, déclaration du gouvernement de sa Majesté sur les droits des petits groupes religieux à Chypre, http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un-dpadm/unpan039703~1.pdf))

The monument is located on the west bank of the Salt Lake and was erected over different phases, commencing from 1760 and completed in 1817. It is an important Islamic monument, one of the most revered sites in the Muslim world and it is used to this day for religious purposes. The mosque was built over the grave of Umm Haram or Ummu Haram, who was believed to be the sister of the Prophet Mohammed's foster mother or a follower from Medina to Cyprus. Umm Haram arrived on the island either in 647 or 649, during the Arab raids led by the Arab Governor of Syria, Moawiya, in an effort to expand the Muslim empire in the Mediterranean Sea. However Umm Haram died shortly after her arrival and buried in the same place where she had fallen off her mule and died. Conservation works, aiming at preserving the monument, are being conducted by the Department of Antiquities on a systematic basis since 1967, involving the masonry, the wooden or other artistic elements

La mosquée la plus importante de Chypre, la mosquée Hala Sultan Tekke, est administrée par le département des antiquités. Les Chypriotes turcs (de Chypre Nord) qui souhaitent visiter la mosquée sont tenus de soumettre leurs demandes à la Force de maintien de la paix de l'ONU, qui assure ensuite la liaison avec le gouvernement.((Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, 'Cyprus', *International Religious Freedom Report for 2016*, US State
Department, https://www.state.gov/j/drl/rls/irf/religiousfreedom/index.htm#wrapper))

Alors que les chefs religieux de Chypre restent attachés à la paix interreligieuse((*Cyprus Mail*, 17 novembre 2017, http://cyprus-mail.com/2017/11/17/religious-leaders-committed-dialogue-dismayed-state-churches/)) et s'unissent fréquemment sur les questions de droits de l'homme, par exemple en prenant position contre la violence infligée aux filles et aux femmes((*Crux*, 8 mars 2017 https://cruxnow.com/global-church/2017/03/08/cyprus-religious-leaders-unite-violence-women/)),

Numéro 18
Janvier 2020

MERCURE

Bulletin de liaison du Comité Inter Pays FRANCE – CHYPRE

Églises peintes de la région de Troodos

La région de Troodos abrite l'une des plus fortes concentrations d'églises et de monastères de tout l'ancien Empire byzantin. Les dix monuments choisis pour être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, depuis de petites églises rurales dont l'architecture rustique contraste avec le raffinement du décor jusqu'à des monastères comme Saint-Jean Lambadistis, sont tous richement décorés de peintures murales qui offrent un panorama de l'histoire de la peinture byzantine à Chypre.

Les dix monuments inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, tous richement décorés de peintures murales, offrent un panorama de l'histoire de la peinture byzantine et post-byzantine à Chypre et témoignent de la diversité des influences artistiques présentes à Chypre sur une période de 500 ans. Les bâtiments comportent des éléments propres à Chypre, qui ont été déterminés par sa géographie, son histoire et son climat, en particulier les toitures en pente recouvertes de tuiles plates crochetées, avec dans certains cas un second toit construit au-dessus des dômes en maçonnerie et sur des formes voutées de style byzantin, présentant l'art byzantin métropolitain de très grande qualité. L'architecture de ces églises est unique, spécifique à Troodos, et presque certainement d'origine locale. Le XIIIe siècle, début de la période de l'occupation latine (occidentale) de Chypre, est bien représenté dans les peintures murales de Saint Jean Lambadistis de Kalopanayiotis et de Panagia de Moutoullas, qui reflètent la continuité de la tradition Byzantine et les nouvelles influences externes. Les peintures murales du XIVe siècle de la Panagia Phorbiotissa, de Timios Stavros de Pelendri et de Saint Jean de Lambadistis présentent également à la fois des influences locales et occidentales et, dans une certaine mesure, l'art actualisé de la période Paleologue de Constantinople.

Numéro 18
Janvier 2020

MERCURE

Bulletin de liaison du Comité Inter Pays FRANCE – CHYPRE

La diplomatie de Chypre du Nord doute que «l'UE mette à exécution ses menaces de sanctions contre la Turquie»

Rivalités autour du gaz chypriote

NO COMMENT

«Signé récemment, l'accord turco-libyen pourrait être considéré comme le résultat de l'intensification par la République turque de Chypre du Nord [RTCN, Chypre nord, reconnue uniquement par Ankara, ndlr] de ses efforts en Méditerranée orientale pour y défendre ses droits et intérêts», indique Kudret Ozersay, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Chypre nord.

Numéro 18
Janvier 2020

MERCURE

Bulletin de liaison du Comité Inter Pays FRANCE – CHYPRE

10 ième ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

14 janvier 2020 - Marignane.

Présents ou représentés: Jean Viste (RC Martigues Canal St Sebastien) , Jean Pierre Valesi- Monique Valesi (RC Gémenos),, Hélène Taioglou (RC Marignane), Claude Famechon (RC Manosque), Henry Roy (RC St André de Cubzac)-Roy Marie France (RC St André de Cubzac), Anne Marie Kerkhove (RC Marseille St Michel), Yves Kerkhove (RC Aix Mazarin), Micheline Decorps (RC Clermont Ferrand Blaise Pascal), Bernard Decorps (RC Issoire), Jean Marzuk (RC Marseille St Victor), Antulio Mendez (RC Marignane), Maryse Mendez (RC Marignane), Geneviève Morel (RC Marignane), Sylvie Pernot (RC Martigues Canal St Sebastien), Georges Paltoglou (RC Marignane), Véronique Blanc Bijon (RC Arles Delta), Serge Katchadourian (RC Marseille St Barnabé)

L'AG 2019 s'est tenue au siège du RC Marignane, réunion suivie d'un dîner dans le cadre de sa réunion statutaire. La séance est ouverte à 18h30.

L'ordre du jour énoncé, la parole est donnée aux divers intervenants lorsque des questions ou des précisions seront nécessaires.

1) Rapport moral

Hélène surtout, nos membres et moi-même avons été présents à de nombreuses rencontres chypriotes ou plus larges comme « saveurs du monde ».

Nous accueillons avec grand plaisir et fierté de nouveaux membres, Geneviève Morel, Françoise Retornaz, Maryse et Antulio Mendez, Georges Paltoglou du RC Marignane, Véronique Blanc-Bijon du RC Arles Delta et Serge Karchadourian du RC Marseille St Barnabé. L'objectif de « diversification » des clubs donc des territoires se poursuit lentement mais surement

 Après le succès de notre premier diner Grec-Chypriote-Arménien, nous reconduisons cette manifestation **le 11 avril**, même lieu même horaire salle Raoul Dufy au dessus de l'office de tourisme de Martigues. Les cartons d'invitation sont en cours de réalisation.

 Très bons retour de notre bulletin « Mercure » tant au niveau des membres que de nos lecteurs en France et à l'étranger ? Succès grâce aux très bons articles de fonds mis en forme par Hélène.

 Je souhaiterais que tous nos membres des divers clubs et je lance un nouvel appel, organisent des conférences voire des manifestations sur Chypre.

 Notre projet fort du moment porte sur l'organisation d'un ERASMUS avec des lycéens du lycée des métiers Brise lames de Martigues.

Intervention très intéressante d'Yves Kerkhove, Vice Président de la coordination nationale des CIP sur l'importance des CIP dans la recherche de la Paix dans le monde et l'entente entre les peuples
objectif du RI. Autres échanges sur la création d'un nouveau poste dans les districts du DISC (DISTRICT INTERNATIONAL SERVICE CHAIR) dont Yves Kerkhove sera l'animateur 2020-2021 afin de promouvoir entre autres des actions internationales auprès des clubs et pourquoi pas avec les CIP en lien avec la commission Fondation du district.

Autre intervention très intéressant de Véronique Blanc-Bijon archéologue qui propose de possibles rencontres avec des professeurs d'origine chypriote.

Rapport moral adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

2) Composition du bureau.

Suite à la démission du rotary et du poste de trésorier de Michel Dronet qui occupait cette fonction depuis la création du CIP, Sylvie Petiteau-Pernot a accepté d'assurer la succession.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.